

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 janvier 2017

RESPECT ANIMAL EN ABATTOIR - (N° 4312)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 55

présenté par

Mme Abeille, Mme Attard, Mme Auroi, M. Coronado, Mme Duflot, M. Mamère, M. Noguès,  
M. Roumégas, Mme Allain, Mme Bonneton et Mme Sas

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 5, après le mot :

« vétérinaires »,

insérer le mot :

« indépendants ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à conforter la mission du Comité national d'éthique des abattoirs en garantissant que les vétérinaires qui y participent ne soient pas en situation de conflit d'intérêt par leurs éventuels liens avec les établissements concernés ou les services de l'État.